

APPEL A CANDIDATURES

Enseignants contractuels

Objet : Recrutement de deux enseignants contractuels

Réf. : le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Département d'Etudes Japonaises

Intitulé : Enseignant contractuel en études japonaises

Profil de l'emploi :

- Le ou la candidat.e devra être spécialiste en études japonaises, capable d'assurer des cours de civilisation en licence de LLCER d'études japonaises.
- Il ou elle sera également appelé.e à assurer des cours de langue en licence de LLCER d'études japonaises, notamment ceux d'exercices grammaticaux et de version.

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Le ou la candidat(e) devra être titulaire d'un doctorat en section 15 du CNU ou sur le point de le terminer.

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service annuel en présence des étudiants de 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente.

Recrutement prévu pour le 1^{er} septembre 2024

3. REMUNERATION :

calculée sur la base de l'indice brut 513 (indice majoré 446), soit 2 261,42 € bruts mensuels auquel s'ajoute le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 59.40 € et une participation de 15 € à la mutuelle santé.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le 30 mai inclus**.

Ce dossier doit être adressé par voie électronique, à l'attention de Sumikazu NISHIO :
sumikazu.nishio@inalco.fr